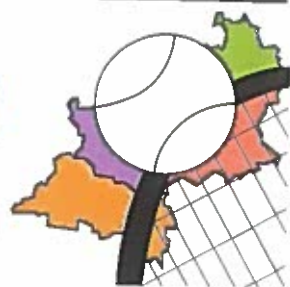


Provence tennis info



Numéro 394

Le 5 mars 2016

**Spécial Assemblée
Générale**

**F.F.T.
Ligue de Provence
de Tennis**

1175, chemin des Cruyes
13090 Aix en Provence
Tél. 04 42 28 19 40 - Fax 04 42 28 60 96
www.ligue.fft.fr/provence

Rédacteur en Chef
Michel Feroul

Secrétariat de Rédaction
Véronique Lopez

Photos
Ligue de Provence - R. Lopez

Directeur de la publication
Alain Fischer

Sommaire

Compte-rendu

officielp 1-3

Rapport moralp 4 - 6

Perspectives 2016p 7-9

Les récompensesp 10-12

Rapport financier p 13

Discours

du Présidentp 14-15

Assemblée Générale

du 21 février 2016p 16

Assemblée Générale 2015 : renforcer les clubs

L'assemblée générale 2015 s'est tenue le 16 janvier 2016 au Casino d'Aix en Provence de 16h à 19h30. A noter qu'elle comprenait une assemblée extraordinaire et l'assemblée ordinaire. La séance débutait par la projection d'une vidéo "L'esprit Roland Garros".

Après l'accueil des participants et des personnalités assuré par Mme V. Lopez, un hommage a été rendu par le Secrétaire Général Mr M. Feroul à des personnes qui ont marqué le tennis français ou provençal et qui nous ont quittés en 2015.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Le Secrétaire Général Michel Feroul a déclaré " ouverte l'Assemblée Générale extraordinaire " (841 voix pour un quorum de 684) qui avait pour but :

"de mettre les statuts de la ligue de Provence en conformité avec



Embarquement des clubs à leur arrivée avec l'équipe administrative de la Ligue.

ceux de la FFT suite à la nouvelle gouvernance fédérale votée en février 2015 par la FFT"

et de faire adopter une résolution fédérale votée le 8 novembre 2015 par la FFT et relative à la prolongation d'un an du mandat 2013-2016 du Comité de direction de la ligue de Provence afin de permettre la fusion des ligues de tennis de Provence et de Côte d'Azur fin 2017 rendue obligatoire par la réforme territoriale de l'Etat.

Les modifications proposées, objets d'un document préparatoire envoyé aux délégués avant l'assemblée, ont été votées à l'unanimité après une dernière explication en séance.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le Secrétaire Général Michel Feroul a ensuite déclaré "ouverte l'Assemblée Générale ordinaire " (841 voix pour un quorum de 456).



Le temps d'accueil est aussi un temps dévolu à la discussion et aux échanges autour d'un café d'accueil et auprès des présidents de commissions régionales.



Tecnifibre

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Partenaire
de la Ligue
de Provence**

BNP Paribas, Partenaire de la Ligue de Provence

**WE ARE
TENNIS
COM**



Ce sont près de 400 personnes qui ont assisté à cette Assemblée Générale : dirigeants de clubs, champions et championnes, membres des comités directeur de Ligue et de Comités Départementaux et personnalités.

En l'absence de remarque sur le compte rendu de l'AG 2014 publié dans le PTI n°384 du 7 février 2015, les délégués des clubs ont approuvé à l'unanimité le compte rendu de l'AG 2014.

Le Secrétaire Général procédait ensuite au vote des délégués à l'AG de la FFT pour la saison 2016.

La seule liste déposée, composée de 3 titulaires (A. Fischer, M. Feroul, JL Brunie) et de 3 suppléantes (S. Alamercery, M. Vila, C. Badoux) a été élue à l'unanimité.

L'assemblée s'est poursuivie avec la projection de l'allocution vidéo du Président de la FFT, Jean Gachassin.

En ouverture du rapport moral, le SG M. Feroul rappelait l'envoi du bilan annuel 2015 (document papier de 114 pages) à tous les délégués au titre de document préparatoire à l'assemblée générale.

Comprenant un bilan développement, un bilan éducatif et haut niveau, un bilan compétition, un bilan administratif et financier et le rapport des 13 commissions de la ligue de Provence, ce document est le reflet fidèle de l'activité de la ligue, mais aussi de l'état de santé du tennis provençal.

Le SG M. Feroul précisait alors que le rapport moral qu'il allait présenter avec plusieurs permanents de la ligue en serait une synthèse avec mise en exergue des faits marquants de la saison écoulée assortie d'éclairages sur certains points particuliers.

Les délégués des clubs ont donc, conformément à nos statuts, entendu le rapport moral structuré autour de 6 faits marquants :

- La nouvelle identité visuelle fédérale par V. Lopez ;
- La 1ère fête nationale du tennis

par V. Lopez;

- L'excellent bilan sportif 2015 par J. Girdali et JP Reydellet ;
- Un point d'étape sur la 1ère année de mise en œuvre de la nouvelle école de tennis Galaxie par J. Girdali;

- La baisse des licences en 2015 par M. Feroul;

- Le renouvellement des présidents de clubs par M. Feroul.

En conclusion, le SG M. Feroul soulignait l'importance de l'accompagnement des clubs par la ligue et ses comités départementaux, très apprécié des dirigeants, et rappelait que beaucoup de choses mises en place en Provence étaient saluées, voire reprises au niveau fédéral.

Après la projection d'une vidéo sur le cardio tennis, concept éducatif conçu au bénéfice des clubs par Mme S. De Taxis, CTS de la Ligue de Provence avec la commission

développement, les perspectives 2016-2017 étaient évoquées.

Tout d'abord J. Girdali, CTR coordinateur de la ligue, présentait les nouvelles conventions signées par la ligue avec le CREPS PACA sur la coordination de l'UC 3 du DEJEPS Tennis, partie principale de la formation initiale des enseignants professionnels, et avec la société ESP Consulting pour une prestation de préparation physique au profit de l'élite régionale.

V. Lopez, CED coordinateur de la ligue, abordait la mise en œuvre fin mars 2016 des nouvelles licences découvertes et périscolaires conçues par la FFT pour mieux couvrir les besoins des clubs lors des offres clubs envers 2 publics bien distincts : les 15 ans et plus et les scolaires.

V. Lopez faisait ensuite découvrir aux délégués la nouvelle

offre fédérale appelée "Ma réservation tennis" qui devrait être effective pour la saison 2017, au profit des clubs et des pratiquants sous réserve d'être licencié, soit dans un club, soit directement à la FFT via internet.

Enfin un rappel sur les différents réseaux de soutien aux clubs (CROS/CDOS, COSMOS et DRJSCS/DDJSCSP) dans des domaines complémentaires (formation, emploi, social, juridique et règlementaire) était fait par V. Lopez.

La traditionnelle remise des Trophées BNP Paribas aux champion(ne)s de France ou à l'international ponctuait cette 1ère partie de l'AG.

La 2ème partie a vu la présentation du rapport financier par le Trésorier Général Mr JL Brunie.

Après une analyse des produits 2015 (où il apparaît que 74% sont des produits fédéraux) et des charges 2015 (dont 40% sont des charges éducatives et sportives et 13% des aides au fonctionnement des CD), le compte de résultats

laisse apparaître un résultat net de 59 318 €.

Le Trésorier Général a ensuite présenté le bilan et l'évolution du fonds de roulement qui s'élève cette année à 578 937 €. Mme E. Bigeon-Maltese, Commissaire aux comptes, présentait son rapport aux délégués et affirmait que les comptes étaient fidèles et sincères.

Soumis au vote des délégués, les comptes 2015 de la ligue de Provence ont été approuvés à l'unanimité, ainsi que l'affectation du résultat au projet associatif n°2, à savoir " l'extension du centre de ligue ".

Le Trésorier Général a ensuite présenté le budget prévisionnel 2015 (équilibré à 1 730 K€), reflet d'une politique favorisant les aides aux clubs, garantissant le fonctionnement des Comités départementaux, tout en permettant un engagement fort dans les domaines éducatif, sportif et développement.

Le Trésorier Général a ensuite fait le point sur le projet d'extension du centre de ligue,

voté lors de l'AG 2013.

Le permis de construire déposé en février 2014 a été accordé en juillet 2014, et le recours des tiers épuisé en novembre 2014.

Le financement étant enfin bouclé (250K€ de subventions publiques, 615 K€ de subventions fédérales, 500 K€ de fonds propres et 700 K€ d'emprunt), le TG JL Brunie annonçait les prochains appels d'offres et le lancement des travaux au printemps pour une réception fin octobre 2016.

Le TG a rappelé que l'impact de ces travaux sur le budget n'aurait lieu que pour la saison 2017 qui commence au 1er octobre. Donc rien sur le budget 2016.

A la suite de ces précisions, le budget prévisionnel 2016 a été voté à l'unanimité.

Après la présentation d'un reportage vidéo sur une action commune ligue/CD sport adapté au profit de handicapés mentaux, ont eu lieu les traditionnelles remises des chèques récompensant les

clubs retenus par la FFT dans le cadre de l'appel à projets pour des actions éducatives, sociales ou solidaires (pour un montant total de 6 050 €) et les clubs primés au Trophée P. CHATRIER Régional (classement sportif régional des clubs) (pour un montant total de 4493 €).

Le Président de la Ligue, Alain Fischer, prononçait son discours avant de laisser la parole aux 3 personnalités présentes, Monsieur Pierre Mariné, Président du CROS PA, Monsieur Richard Miron, futur président de la commission Sport Bien être de la Région PACA et Monsieur J. Cartiaux, DRJSCS PACA.

Arnaud Clément, présent durant toute l'Assemblée Générale, concluait cette assemblée en saluant la passion montrée par les clubs pour faire pratiquer le tennis à tous.

L'assemblée générale était suivie de la remise des prix du Circuit de tennis "La Provence - Conseil Régional PACA" en présence des représentants du quotidien La Provence et du représentant du Conseil Régional, Monsieur R. Miron.

A noter que les médailles fédérales et l'Oscar du tennis provençal ont été remis au cours de la soirée des dirigeants qui a suivi l'AG.

Alain Fischer
Président

Michel Féroul
Secrétaire Général

Jean Louis Brunie
Trésorier Général



Arnaud Clément a été le grand témoin de cette Assemblée Générale. L'ancien champion français aujourd'hui directeur de l'Open d'Aix en Provence a assisté à l'ensemble de l'Assemblée Générale, adressant en clôture un message de remerciement aux clubs pour leur engagement à faire vivre le tennis auprès de tous.

Rapport Moral

Nous vous proposons de retrouver les principales interventions de l'Assemblée Générale au fil de ce numéro spécial ainsi que les photos de l'ensemble des récompenses remises lors de notre Assemblée.

UNE NOUVELLE IDENTITÉ FÉDÉRALE

Dans une société où la communication visuelle devient de plus en plus importante et où il est essentiel d'être connu et reconnu la Fédération Française de Tennis a donc souhaité non pas seulement changer son logo mais concevoir une véritable charte graphique porteuse de sens.

Celle-ci doit permettre de reconnaître la diversité du tennis au sein de la fédération tout en reconnaissant les liens qui unissent tous les acteurs du tennis français au sein d'une même famille avec en point de mire ce qui est le cœur de notre activité : le court et le jeu.

D'où cette nouvelle déclinaison fédérale que l'on retrouve sur les logos des Comités Départementaux et de la Ligue.

Quatre couleurs principales sont déclinées.

Orange : en référence à la terre battue et au tennis à la française.

Bleu : en référence au caractère national de la Fédération.

Gris : comme symbole de rigueur, de technicité et de sobriété qui caractérise l'institution fédérale.

Blanc : comme couleur identitaire du tennis, une référence culturelle et historique à la tenue de nos mousquetaires.

Cette identité est déclinée sur tous les domaines d'activités de la filière fédérale et pour les championnats de France des trois disciplines pratiquées aujourd'hui au sein de la FFT : tennis, beach tennis et padel.



Michel Feroul, secrétaire général de la Ligue, était aux manettes de ce rapport moral présenté à plusieurs voix.

Sans oublier bien sûr les clubs pour lesquels a été créée **une nouvelle plaque club affilié, plaque qui a été offerte par la Fédération et remise lors de cette Assemblée Générale.**

LA FÊTE NATIONALE DU TENNIS

La Fédération Française de Tennis a lancé la première édition de la Fête Nationale du Tennis en mai 2015. Destinée à promouvoir le jeu sous toutes ses formes et la pratique en club pendant Roland Garros, cette journée festive était programmée le samedi 30 mai dans toute la France.

Le principe : proposer dans les clubs des animations ouvertes à tous avec à la clé un jeu-concours national pour les participants avec de nombreux lots à gagner et des offres promotionnelles dans les clubs.

En Provence, 68 clubs ont décidé de faire partie de l'aventure sur un peu plus de 1200 au niveau national, une belle par-

icipation régionale.

Pour les aider, la ligue a mis à leur disposition la déclinaison des affiches et flyers conçus par la FFT, des documents conseils ainsi que des lots sans oublier les pass tennis, permettant d'offrir la licence aux nouveaux pratiquants.

De son côté, la Fédération a organisé la promotion des clubs en proposant une carte interactive sur le site internet FFT pour découvrir les clubs participants et a surtout mis en place une campagne publicitaire dans l'ensemble de la

presse régionale.

Cette journée a ainsi permis entre autres l'inscription de plus de 330 nouveaux membres.

La Fête Nationale du Tennis est reconduite sur 2 jours, les 28 et 29 mai prochains afin de permettre au plus grand nombre d'y participer. Les inscriptions via la plateforme FFT sont déjà ouvertes et les clubs ont jusqu'au 11 mars pour s'inscrire.

RÉSULTATS SPORTIFS

Le Trophée Philippe Chatrier, ex Perrier, est le classement des 36 ligues en fonction de leurs qualités sportives. Depuis 2000, la Provence a connu 13 podiums en 16 éditions ; notre plus mauvaise place étant la 4ème. **Nous sommes 1er pour la 3ème année consécutive** : un hat trick inédit et qui s'accompagne d'une accumulation de titres et de places de finalistes dans toutes les catégories.

Ainsi en championnats de France Individuels, on dénombre 3 titres en simples dans



Véronique Lopez, CED C de la Ligue de Provence

les catégories 14 ans G, 17/18 ans G et 2ème Série Messieurs. Par ailleurs, nos provençaux se sont adjugés 4 titres en double: en 14 ans F+G, 17/18 ans G et +45 ans Dames.

On est donc à 7 titres de championnats de France !

Pour ne pas rester sur notre faim, on compte également 7 places de finalistes partagées entre des épreuves de simple, de double ou des compétitions interligues.

Le palmarès est vraiment exceptionnel !

L'année 2015 est un excellent crû pour la Ligue de Provence, un des meilleurs de notre histoire au niveau des championnats de France.

7 provençaux (4 joueuses - 3 joueurs) ont aussi su porter hauts les couleurs de France dans les sélections nationales par équipes au cours de la saison sportive 2015.

Des médailles de bronze, d'argent et même d'or ont été gagnées sur différentes épreuves.

Par ailleurs, les tournois internationaux sont également le cœur de la compétition de notre élite.

- 3 titres chez les jeunes

- 12 titres sur le circuit professionnels dont 1 un challenger

- Et un titre également aux championnats d'Europe individuels seniors plus

On compte encore d'excellents résultats sur la scène nationale : en individuels (CNGT, Tournoi national) mais aussi avec notamment des victoires en match par équipes en Tennis Entreprise et Interligues

- En équipe de double : Coupe de France et Padel (nouvelle discipline entrée dans le giron de la FFT lors de la saison 2015).



Jean-Patrick Reydellet, responsable du service compétition et Jocelyne Giraldi, CTS coordonnateur, ont commenté les résultats sportifs et sont intervenus sur l'organisation de l'Ecole de Tennis et la politique éducative.

DES RÉSULTATS FRUITS D'UNE POLITIQUE

Ces excellents résultats, ce coup du chapeau au trophée Philippe Chatrier sont évidemment dus à plusieurs facteurs, car la performance en elle-même n'est jamais isolée.

Cette performance ainsi que les résultats exceptionnels effectués par nos joueurs, sont **le fruit de notre politique éducative**, mise en place pour aider les clubs et les joueurs dans leur quête de l'excellence certes, mais ces résultats sont probablement surtout dus à la philosophie de cette politique.

Cette philosophie, c'est la volonté de l'Equipe Technique de Ligue et de nos dirigeants de fonctionner avec l'ensemble des acteurs du tennis provençal et/ou national, les clubs, les enseignants, les structures privées ou individuelles, les entraîneurs des Pôles France en n'excluant personne, à condition, bien entendu et je le dis haut et fort, que nos valeurs soient res-

pectées.

C'est sur cette volonté commune que s'est bâtie cette réussite en 2015.

Les objectifs de notre politique éducative sont

- D'intégrer nos joueurs dans les différents programmes fédéraux Programme Avenir National, Pôle France, Parcours Associé

- De rendre nos joueurs sélectionnables pour les équipes de France

Les moyens qui sont mis en œuvre, le sont au travers de 2 dispositifs.

Un dispositif fédéral : le Programme Avenir Régional pour les 12 ans et moins et un dispositif made in Provence pour les 13 ans et plus, **le Club Provence**.

Géré par Sophie De Taxis et Michel Feroul le Club Provence a pour objectifs de :

- Responsabiliser les joueurs quant à leur programme de compétition et d'entraînement
- Soutenir les joueurs pour les garder dans Nos clubs et enfin
- Etre représentatifs au niveau national et international

Les deux dispositifs que j'ai cités permettent aux joueurs de bénéficier d'un certain nombre d'aides comme les entrainements avec l'ETL, le suivi en compétition, l'accès gratuit aux installations de ligue, l'obtention de Wild Card, et enfin des aides financières.

Ce qui est particulièrement satisfaisant cette année, c'est le fait que TOUS les jeunes joueurs cités au palmarès, sans exception, sont des purs produits Ligue de Provence, issus de NOS clubs, et TOUS passés par les programmes mis en place par la ligue

Tout cela c'est 142 000€, plus les moyens humains qui sont consacrés à notre parcours de l'excellence sportive, et J'en profite pour remercier l'ETL, car les moyens humains, ce sont eux au quotidien, et remercier aussi nos dirigeants qui nous donnent les moyens pour mener à bien cette politique éducative, sans oublier l'Etat et les collectivités publiques au travers des subventions qui nous sont affectées, sub-

ventions qui sont dédiées à cette politique éducative.

GALAXIE TENNIS

Tout commence à l'école de tennis dans le club.

La Galaxie Tennis, école de tennis moderne s'il en est,

c'est :

- Les journées jeux et matches au nombre de 5 minimum !
- La hiérarchisation des enfants
- Les compétitions non homologuées

- Les compétitions à âge réel

Deux constats pour cette saison 2015.

Le premier : un club sur deux a modifié le niveau des enfants au moins une fois, mais c'est moins d'un enfant sur 3 qui a changé de niveau au moins une fois !

Alors si me le permettez, 2 hypothèses : ou les niveaux ne sont pas changés par les enseignants ou les enfants ne progressent pas....et là....c'est plutôt gênant !

Pourtant, après les réunions d'information et le tour de ligue fait par l'ETL en 2014, le soutien aux clubs a été à nouveau largement effectué en 2015 :

- Réunions pour les enseignants/JA
- Visites de clubs par les Conseillers Sportifs Territoriaux
- Relance pour inciter à la hiérarchisation.

Malgré cela, ce sont surtout les compétiteurs qui ont vu leur niveau évoluer.

2ème constat : les journées jeux et matches au nombre de 5, je vous le rappelle.

Ces journées jeux et matches ne sont pas encore assez effectuées de manière systématique dans nos clubs, et sans journées jeux et match pas d'apprentissage du jeu et de progrès, sans journées jeux et match, pas d'évaluation de niveau.



Michel Feroul, secrétaire général de la Ligue, a mis en exergue les difficultés auxquelles sont confrontés les dirigeants de club aujourd'hui.

Alors, si nous sommes à la moyenne nationale concernant les changements de niveau des enfants, vous avez bien compris que notre quête d'excellence ne peut s'en satisfaire, donc je vais vous challenger. Pour 2016, c'est 100% des écoles de tennis qui changeront les niveaux et 100% des enfants qui verront leur niveau modifié via ADOC, sinon on pourra en déduire qu'ils n'ont pas progressé...

Je ne peux évidemment pas croire cela, et je compte donc sur vous !

BAISSE DES LICENCES

C'est une déception au regard des efforts entrepris ; 1341 licences en moins. Certes, la perte chez les adultes est relativement faible ; elle s'atténue pour le tennis féminin dans son ensemble ; les trois-quarts de la perte sont dus à la baisse des effectifs des jeunes garçons. Il y a bien sûr des raisons : le contexte économique et la perte des créneaux du mercredi matin due à la réforme des rythmes scolaires, mais nous ne pouvons nous en contenter.

Nous connaissons les contraintes de la fonction de président ; les difficultés de la gestion au jour le jour, de la recherche des sub-

ventions publiques indispensables, tout cela vous empêche - la commission développement le constate- de bâtir des projets pour votre club.

J'attire, cependant, votre attention sur certaines insuffisances :

- les écoles de tennis qui n'ont pas encore su se réformer
- le tennis loisir peu structuré
- des offres club qui ne correspondent pas aux attentes des pratiquants
- de la frilosité pour intégrer de nouveaux publics.

Il y a pourtant des solutions que vous devez vous approprier :

- des journées jeux et matches régulièrement organisées
 - des formats de tournoi pour le public loisir
 - des animations sportives pour tous les publics
 - des créneaux pour le sport santé
 - des offres d'adhésion plus imaginatives
- Elles ont prouvé leur efficacité chez ceux qui les ont mises en place.

LONGÉVITÉ DES PRÉSIDENTS

Certes, beaucoup repose sur les épaules des présidents ; on comprend que certains puissent

s'user très rapidement à la tâche. Chaque année le renouvellement est important ; cependant la moyenne de durée d'exercice reste stable et a même tendance à augmenter. Il y a des présidents qui sont là depuis très longtemps, mais plus de la moitié des présidents le sont depuis moins de 5 ans.

Ceux d'entre vous qui sont en exercice depuis peu doivent savoir qu'ils ne sont pas seuls.

Nous sommes disponibles, quand vous faites appel à nous, pour répondre à vos questions, vous aider, vous soutenir. Nos permanents de ligue et de comité sont compétents et pleinement impliqués. Les témoignages entendus lors des AG de comité nous ont confirmé que c'était une conviction partagée par la plupart d'entre vous. C'est une grande satisfaction pour nous et cela nous encourage et nous engage pour le futur.

CONCLUSION

Notre Fédération est en pleine mutation. Beaucoup de chantiers ont été ouverts au cours de l'année écoulée ; d'autres vont l'être en 2016 ; certains vont vous être présentés dans les perspectives 2016.

Cette mutation inévitable avait, sans doute trop tardé. Nous sommes tous confrontés à des défis difficiles, dans un environnement qui change très rapidement.

Mais nous pouvons être fiers que, au niveau fédéral, ce soit souvent l'organisation du tennis provençal et les actions qu'il initie qui soient prises comme modèles.

Nous pouvons être fiers de notre action et pas seulement sur le plan sportif !

Les perspectives 2016

CONVENTION AVEC ESP CONSULTING

Présenté par Jocelyne Giraldi

Suite au départ de Quentin Gilles, se posait la question de la préparation physique pour la ligue. J'en profite pour remercier Quentin, pour le travail qu'il a effectué avec nous.

En fait, vu l'évolution de la ligue depuis ces dernières années, nous avons à faire face à plusieurs problématiques, qui ne s'étaient pas posées il y a 8 ans au moment de l'embauche de Quentin.

Ces problématiques étaient de plusieurs ordres : compétence bien sûr, disponibilité, nécessité d'utiliser des installations de qualité, capacité à pouvoir intervenir sur des publics très différents allant du joueur en formation au joueur évoluant sur le circuit.

C'est l'un des intérêts justement, de notre collaboration avec ESP consulting, de pouvoir bénéficier de 2 entraîneurs aux profils différents selon l'âge et le niveau des joueurs.

Notre objectif est toujours d'être dans une quête de l'excellence,

d'être novateur et d'être anticipateur.

La préparation physique n'est pas un paramètre isolé dans la performance, elle s'inscrit dans une globalité et est indissociable de l'entraînement du tennis et de la programmation de la compétition.

Notre choix s'est porté sur ESP pour plusieurs raisons : depuis plusieurs années déjà nous faisons appel à cette société pour différents "testing" pour certains de nos joueurs, donc nous avons déjà une expérience. La société ESP nous semble être à la pointe dans le domaine de la performance et de la préparation physique, c'est ce que nous recherchons, et c'est assez rare d'avoir quasiment sous la main, la possibilité de lier la pratique et l'approche scientifique.

De plus les joueurs peuvent bénéficier des installations ultra modernes comme vous pouvez le voir sur cette diapositive.

Pour finir Jean Bernard Fabre, le "Boss" est quelqu'un que nous avons formé quand il a passé son BE2 option tennis, il a été enseignant de Club, il a aussi une expérience du circuit



Jean-Bernard Fabre, directeur et créateur d'ESP Consulting, a assisté à l'Assemblée Générale.

en tant qu'entraîneur et son expertise sur la performance nous est toujours précieuse.

UNE CONVENTION AVEC LE CREPS

Présenté par Jocelyne Giraldi

Comme vous le savez la formation au DEJEPS (formation de moniteurs de tennis, est portée depuis plusieurs années maintenant par le CREPS PACA, site d'Aix en Provence.

Au départ du coordonnateur de la formation, la direction du CREPS a sollicité la ligue pour que nous coordonnions l'unité de compétence pédagogique, c'est la partie "terrain" qui est en nombre d'heures la partie la

plus importante.

Les installations de la ligue et notamment les courts couverts sont utilisés pour cette UC3. C'est Yves Le Gall qui est donc en charge de cette coordination.

C'est ainsi que depuis septembre **la ligue est nettement plus impliquée dans cette formation au DEJEPS, ce qui est essentiel pour porter le message fédéral sur l'enseignement et le développement** et pour tisser le lien avec les futurs enseignants qui majoritairement exerceront dans nos Clubs.

Convention avec ESP Consulting



Jean-Jacques Jannières (à droite), directeur des sites du CREPS, parmi les personnalités présentes à l'Assemblée Générale

LES NOUVELLES LICENCES

Présenté par Véronique Lopez, CED C

Autre nouveauté mais en partie seulement pour ceux qui sont venus aux réunions de rentrée puisque nous avons déjà évoqué ce sujet, la Fédération, au travers d'un groupe de travail dont notre président Alain Fischer était un membre actif, a mis fin à la licence unique et entériné en AG extraordinaire la création de trois nouvelles licences qui vont profondément modifier nos habitudes.

L'objectif était de répondre aux nouvelles attentes des pratiquants non licenciés et licenciés, des attentes identifiées grâce à plusieurs études dont une enquête BVA de grande envergure que nous avons présenté lors de ces réunions de rentrée.

Il s'agit aussi aujourd'hui de renforcer l'attractivité des clubs, inciter les pratiquants à en franchir la porte loin des idées préconçues qui opposent aujourd'hui la pratique en club à la liberté de l'individu. Pour cela bien sûr, **il faut, sans renier notre identité, adopter des stratégies marketing pour faire découvrir la pratique et c'est là un des objectifs de ces nouvelles licences.**

La pratique du tennis n'est plus unique aujourd'hui, elle passe par de multiples chemins, à nous de faire en sorte qu'ils conduisent tous vers un club.

Les deux premières licences ont déjà été présentées en septembre et ont fait l'objet d'un article dans Tennis Info. Elles sont détaillées dans les deux illustrations ci-après.

LICENCE DECOUVERTE (type D)

Pour qui ?	Personne de 15 ans et plus, jamais licenciée par le passé
Durée de validité	Valable pour une durée de 3 mois, ne pouvant aller au delà de la fin d'année sportive
Tarif	3 € - répartition : 2 € pour la ligue et 1 € pour la FFT
Transformation Renouvellement	La licence découverte pourra être transformée en licence club en cours d'année sportive, uniquement dans le club d'origine. Les 3€ seront alors déduits du montant de la licence club. Pas de renouvellement possible en licence découverte l'année suivante.
Compétition	Individuelle : uniquement si la licence est en cours de validité pour toute la durée de la compétition (dates de début et de fin comprises) En équipe : possible uniquement si transformation en licence club
Billetterie	Le détenteur d'une licence découverte ne bénéficiera pas de la période prioritaire réservée aux licenciés (licence type C).
Rattachement	La licence découverte se rattache au club qui l'a délivrée

La licence découverte a pour objectif d'accompagner vos offres découvertes dans le club que ce soit sous forme d'essai à tarif préférentiel, de stages... l'imagination est au pouvoir et nous vous avons déjà fourni un premier produit d'appel avec le cardio tennis pour les débutantes.

C'est une licence à trois euros avec une durée de validité limitée à 3 mois, réservée aux joueurs et joueuses adultes jamais licenciés, dans les limites des données fédérales. Elle ouvre droit à la compétition individuelle. Elle peut se transformer en licence club dans le cadre d'une adhésion définitive et elle apparaîtra dans ADOC quand vous rentrerez le nom d'une personne susceptible de bénéficier de cette licence. Bien entendu, le pass tennis offre qui était limitée dans le temps disparaît.

La licence periscolaire, elle a pour vocation de faciliter l'accès de votre club aux activités périscolaires en fournissant une assurance mais elle a surtout pour objectif

Nouveaux types de LICENCE PERISCOLAIRE (type S)

Pour qui ?	Enfant de moins de 15 ans qui veut apprendre le tennis dans le cadre de son cursus scolaire dans une école, un club ou un centre de loisirs
Durée de validité	Valable pour une durée de 3 mois, ne pouvant aller au delà de la fin d'année sportive
Tarif	3 € - répartition : 2 € pour la ligue et 1 € pour la FFT
Transformation Renouvellement	La licence periscolaire pourra être transformée en licence club en cours d'année sportive. Les 3€ seront alors déduits du montant de la licence club. Renouvellement possible pour une durée maximale de 3 années consécutives.
Compétition	Individuelle : uniquement si la licence est en cours de validité pour toute la durée de la compétition (dates de début et de fin comprises) En équipe : possible uniquement si transformation en licence club
Billetterie	Le détenteur d'une licence periscolaire ne bénéficiera pas de la période prioritaire réservée aux licenciés (licence type C).
Rattachement	La licence periscolaire se rattache au club qui l'a délivrée

d'ouvrir votre club aux enfants du periscolaire pour une période de découverte que ce soit pendant le cycle ou après sous forme de stage d'initiation. cette licence est renouvelable d'une année sur l'autre mais pas au sein d'une même saison puisque nous avons toujours préconisé de ne pas accueillir les mêmes enfants sur plus d'un cycle afin de ne pas substituer l'activité périscolaire à votre école de tennis. En revanche, c'est la ligue qui vous donnera accès à ces licences. La licence periscolaire

pourra aussi vous permettre de faire des offres aux enfants issus d'un cycle tennis à l'école.

Ces deux licences seront opérationnelles dans le courant du mois de mars 2016.

Ma Réservation Tennis

Pour la dernière c'est pour notre Fédération une véritable innovation à deux titres. Une offre innovante qui n'existe dans aucune autre fédération sportive et qui a toujours été inaccessible au

secteur marchand malgré de multiples tentatives, cette offre c'est :

Ma Réservation Tennis.

Elle s'appuie sur ce qui rend notre sport et nos clubs unique sen leur genre à savoir l'existence d'une pratique loisir - et oui rare sont ceux qui se donnent rendez-vous pour un combat de judo entre amis - mais surtout d'une pratique loisir entre amis en club - pratique plutôt rare dans les autres clubs sportifs où la pratique adulte est un entraînement en vue d'une compétition.

Son principe, créer un réseau de clubs volontaires mettant à disposition des créneaux de location horaire avec paiement en ligne, réseau de réservation géré directement par la FFT. Ces créneaux sont accessibles à tous, adhérent ou non d'un club.

L'intérêt : promouvoir cette pratique en club au travers de mon espace tennis et d'une communication nationale.

C'est un outil parfaitement en lien avec les attentes des jeunes générations dont les modes de consommation sont aujourd'hui liés aux notions de réseaux.

Afin de promouvoir ce réseau il était indispensable qu'il ne soit ouvert qu'à des licenciés d'une part pour sécuriser la pratique en terme d'assurance, le club en terme de fiscalité (exonération TVA) et pour en faire un premier pas dans la famille fédérale même pour celui qui n'est pas adhérent d'un club, qui hésite à franchir le pas d'un engagement annuel d'où **la création de la licence web** ... une première pour notre fédération, première qui n'en est pas une pour d'autres sports comme le basket ou l'athlétisme pour citer deux autres grandes fédérations.

La licence web, exclusivement réservée aux adultes, sera proposée au prix de la licence majoré de 5 euros afin de toujours préserver un avantage au fait de prendre sa licence dans le club. Cette licence qui sera rattachée à la Ligue du domicile du licencié pourra à tout moment être transformée en licence club. Elle permettra l'accès à la compétition individuelle.

Il ne s'agit pas aujourd'hui d'entrer dans le détail de cette innovation qui sera effective pour la saison 2017 ... nous vous proposerons des réunions spécifiques par secteurs pour les clubs pour revenir sur ce projet en détail, pour discuter de tous les aspects concrets.

Mais vous pouvez d'ors et déjà vous faire connaître si votre club est intéressé d'intégrer le réseau des clubs partenaires. Vous voyez, si la société bouge, notre Fédération aussi.

UN RÉSEAU DE SOUTIEN ET D'AIDE

Certes, avec tout ce qui a été évoqué au long du rapport moral et de ces perspectives, cela fait beaucoup de choses à appréhender pour nous tous ...

Mais vous, comme nous avons la chance de faire partie d'un réseau de soutien qui ne se limite pas à la Fédération et qui n'est pas toujours bien connu par les clubs Tout d'abord, les instances de **la famille olympique avec le CROS et les CDOS**.

Le CROS a mis en place un programme de formation pour les bénévoles et les sala-

riés. Il permet d'aborder des thèmes très variés comme la gestion, la communication, la comptabilité ou encore l'informatique avec des intervenants de grande qualité.

Ces formations ont un coût plus que modique généralement 10 euros. Nous vous recommandons aussi d'adhérer à leur newsletter, véritable mine d'information notamment sur l'actualité des financements. Certains CDOS vous proposent des services pour vous aider dans la gestion sociale des ressources humaines avec le dispositif Impact Emploi comme au CDOS 13 ou dans le Vaucluse.

Le CoSMoS ... représentant des employeurs du sport, cet organisme est important à deux titres tout d'abord pour vous accompagner quant à vos missions d'employeurs avec un site internet très documenté et des permanences juridiques. Ensuite, il est le représentant des employeurs du sport au sein des négociations paritaires sur la CCNS et plus vous serez nombreux plus son poids sera reconnu ... et vous bénéficierez d'une cotisation réduite de

50% grâce au partenariat fédéral.

Enfin, **les représentants de l'Etat, DRJSCS et DDCSP** ... ils sont votre interlocuteur légitime pour toute question relative au droit des établissements sportifs comme les contraintes pour l'organisation d'un stage multi-sportif, un séjour sportif mais aussi le droit à enseigner contre rémunération.

A ce propos, j'en profite pour attirer votre attention sur la délivrance de la carte professionnelle à vos enseignants de tennis. Celle-ci est obligatoire et elle doit être renouvelée tous les 5 ans ... c'est important car sa délivrance va de pair avec une vérification complète du casier judiciaire notamment des infractions pour violence ou à caractère sexuel...

Enfin, ce sont vos interlocuteurs privilégiés pour l'accueil d'un jeune en service civique, un dispositif peu utilisé par les clubs pour l'instant, mais qui a donné satisfaction pour les clubs qui y ont eu recours, la FFT disposant bientôt d'un agrément national qui facilitera vos démarches.



De gauche à droite : Richard Miron, conseiller régional président de la commission Sport Bien Etre, Pierre Mariné, président du CROS Provence Alpes, Arnaud Clément et Jacques Cartiaux, Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

Les récompenses aux clubs et dirigeants



TROPHÉE RÉGIONAL PHILIPPE CHATRIER : mener à bien une politique sportive et éducative qui permette aux meilleurs joueurs et joueuses de tous âges de briller dans la compétition officielle n'est pas aisé au sein d'un club, c'est pourquoi le Trophée Philippe Chatrier récompense chaque année les clubs qui se sont illustrés dans les championnats régionaux, témoignant d'un engagement des dirigeants pour accompagner la performance sportive à tous les niveaux. Ont ainsi été récompensés de la 14ème à la 2ème place : TC Manosque, TC Gap, TCM Eguilles, TC Gardanne, TC Tarascon, TC Vitrolles, TP Arles, O.C Calas, US Pontet, CC Aixois, Istres Sports Tennis, TC Marignane.

Le club qui remporte le Trophée Philippe Chatrier 2015 est le Tennis Club de Marseille.



LES MÉDAILLES FÉDÉRALES ET L'OSCAR 2015 DU TENNIS PROVENÇAL

C'est pendant la Soirée de Gala qu'on a été remis les médailles fédérales et l'Oscar du Tennis Provençal. Les médaillés : Bronze : Alain Cocuau (TC Riez).

Vermeil : Pierre Hardy (TC Maussane), François Bonat (TC Raphèle), Bernard Cailler (TC Eguilles), Monique Priouret (TC Arbois).

Lauréat de l'Oscar 2015, Maxime Chazal qui ne pouvait être présent était représenté par sa maman. Celle-ci a lu un texte écrit spécialement par Maxime, témoignant de sa fierté et de son attachement à ce Trophée du Tennis Provençal.



LES ACTIONS SOCIALES ET SOLIDAIRES

La Fédération s'est ouverte depuis de nombreuses années vers des publics diversifiés et ce n'est pas sans raison qu'on peut parler aujourd'hui du tennis, un sport réservé à tous. Cette ouverture, c'est aussi celle des clubs qui accueillent de plus en plus ces jeunes et ces adultes pour lesquels l'accès au tennis n'est pas une évidence du fait de leur origine sociale ou géographique, de leurs handicaps ou de leurs difficultés physiques...

Depuis 3 ans maintenant la Fédération a donc lancé un Appel à Projets afin de récompenser des clubs menant des actions dans les domaines du handicap physique et mental, la santé ou encore dans les quartiers en difficulté.

L'Assemblée Générale est le moment idéal pour honorer ces clubs qui reçoivent une aide financière fédérale.

Voici donc les clubs récompensés :

Tennis Adapté

TC Pijoret, présidé par Claudine Camp (150 euros).
TC Vedene, présidé par Franck Rondot (200 euros).
TC Briançon présidé par Valérie Jacques (300 euros).
TC Velleron, présidé par Eric Stéfani (400 euros).
CSMT, présidé par Michel Berenguer (400 euros).
TC Marignane, présidé par Roger Leitzelman (700 euros).

Tennis Handisport

TC Roquefort La Bedoule, présidé par Bernard Tassarò (500 euros).
TC Miramas, présidé par Nathalie Gérard Kujawa (700 euros).
Us Pontet, présidé par Jean-Baptiste Perucchini (1250 euros)

Tennis Santé

TC Manosque, présidé par Christine Badoux (650 euros)

Coup de cœur Tennis dans les quartiers

USC Douanes Peyssonnel présidé par Michel Jehanno qui reçoit 800 euros et un kit animations sportives.



Arnaud Clément a participé à l'ensemble des remises de récompenses à la plus grande joie des dirigeants et des joueurs et joueuses. Ici, avec Jacques Cartiaux, DRJSCS, Alain Fischer et Pierre Mariné, il remet au club des Douanes Peyssonnel son prix Coup de Cœur.

Les Trophées des Champions BNP Paribas



Les champions et championnes ont été récompensés en Assemblée Générale lors de la remise des Trophées BNP Paribas, représenté par Christophe Guguen. Cécile Morin, championne de France double 13 ans, Loris Pourroy et Baptiste Anselmo, champions de France en double 14 ans, Raphaël Bonnet-Flores, champion de France simple 14 ans, Alexandre Muller, champion de France double 17/18 ans, Clément Larrière, champion de France simple 17/18 ans, Pascale Ziegler, championne de France double +45, Michele Bichon, championne d'Europe individuel +70 et championne du monde par équipes +70, l'Equipe Ailes Sportives Airbus Hélicoptères, vainqueur de la Coupe de France masculine TE, l'équipe mixte collège Arc de Meyran, championne de France UNSS cat. excellence, Audrey Casanova et Laura Clergue, championnes de France Padel et leurs représentants ont été longuement applaudis par l'assistance.

La remise des prix du Circuit Conseil Régional PACA - La Provence



En Provence, il n'y a pas que les champions qui sont mis à l'honneur. Grâce au Circuit Conseil Régional La Provence ce sont aussi les joueurs et joueuses des tournois de club qui sont récompensés lors de la remise des prix qui clôture l'Assemblée Générale. Un moment fort en présence des dirigeants de club. Les vainqueurs du Circuit 2015 sont la jeune Lou Lopez (15) licenciée en 2015 au TC CASA et Christophe Lavernhe (15/3) de l'AS des Salariés de l'Energie. Ils assisteront tous les deux aux trois dernières journées de l'édition 2016 de Roland Garros.

Le rapport financier

Ce rapport s'articule en quatre parties : le réel 2015, la proposition de l'affectation du résultat, le prévisionnel 2016 et l'extension du centre de ligue.

1-Le réel 2015

45,6 % des produits proviennent des subventions fédérales. Si l'on rajoute les produits statutaires qui sont également d'origine fédérale, on arrive à un total de presque 74 %.

Les autres produits sont les subventions publiques (CNDS, Conseil Régional) et les subventions de nos partenaires. La subvention du Conseil Régional nous permet de mettre en place des actions supplémentaires. Si on rajoute le bénévolat et les deux cadres d'état placés auprès de la Ligue et le cadre fédéral on modifie à la baisse les pourcentages précédents, la prise en charge des salaires des deux CTS par l'Etat et du cadre fédéral par la FFT représentant 7% des produits.

Le Trésorier insiste sur l'importance du bénévolat, expliquant qu'il est une condition nécessaire à la survie des associations.

Suit une analyse des charges. La Ligue est structurée en quatre services : administratif, sportif, développement et technique, avec à la tête de chacun d'eux un chef de service. Ces services se déclinent au niveau départemental. Le Trésorier Général montre les charges allouées à ces différents services. De la même façon que la Fédération a établi un plan de développement avec les Ligues, la Ligue de Provence a établi un contrat de développement avec ses quatre Comités départementaux, l'objectif principal de ce contrat de développement étant la prise en charge des salaires des permanents des Comités.

La Ligue missionne aussi des CED de Ligue pour des actions départementales, soit l'équi-



Jean-Louis Brunie, trésorier général de la Ligue.

valent d'un demi temps de CED pour les comités alpins, et de trois quarts de temps de CED pour le comité du Vaucluse. Cette dernière CED a pu être embauchée grâce au dispositif CREER d'aide à l'emploi du Conseil Régional. Dégagés des préoccupations des salaires, les Comités peuvent se consacrer totalement aux actions de proximité vers les clubs.

L'analyse du compte de résultat fait apparaître un résultat d'exploitation positif, ce qui ne s'était pas produit depuis plusieurs années. Ceci est dû à un accroissement des produits d'exploitation, par exemple parce qu'il est demandé une participation financière aux parents des jeunes entraînés et suivis par l'équipe technique et à une baisse des charges d'exploitation due à une baisse des dotations aux amortissements et à une très bonne tenue de leurs budgets par les Présidents de Commission.

Le résultat financier est positif. Le Trésorier rappelle que les règles comptables imposent de mettre les dotations aux amortissements dans les charges d'exploitation alors que leur pendant positif, les subventions virées aux résultats, doivent fi-

gurer dans les produits exceptionnels.

Le résultat net, somme des trois précédents résultats est égal à 59 318 euros.

Le Trésorier commente l'évolution du fonds de roulement en demandant de se concentrer sur les extrémités de ce graphique. Dans la partie gauche on constate une baisse très importante (plus de 400 000 euros). Aujourd'hui, le fonds de roulement est remonté. Mais cette hausse va être suivie d'une baisse analogue à celle vue lors de la construction du centre de Ligue : la construction de l'extension nécessite d'avoir des réserves suffisantes. Il ne s'agit, en aucun cas de théosauriser.

2-Quitus et affectation du résultat

La Commissaire aux comptes, Madame Elodie Bigeon Maltese lit son rapport. Ensuite intervient le vote du quitus. Celui-ci est voté à l'unanimité. Le Trésorier Général rappelle à l'Assemblée Générale qu'il existe deux projets associatifs. Le premier pour la pérennisation des salaires des permanents : son montant permet d'assurer environ deux mois et demi de salaires. Le deuxième concerne l'extension du centre

de Ligue.

Il propose d'affecter la totalité du résultat au projet extension du centre de Ligue. Cette affectation est votée à l'unanimité.

3-Prévisionnel 2016

Jean-Louis Brunie rappelle que le budget prévisionnel est le reflet d'une politique qui nécessite d'adapter nos actions aux réalités financières. Nous continuons par ailleurs notre politique d'aides aux clubs, que ce soit sous forme de prestations ou d'aides financières, via le projet club par exemple.

Par ailleurs le Trésorier Général revient sur la dotation fédérale globale, qui remplace les dotations sur salaire et la dotation libre en laissant plus de souplesse pour leur utilisation.

Un graphique montre l'évolution des dotations aux amortissements, où l'on constate deux périodes de baisse, conséquence de la méthode des amortissements par composants. Ces baisses montrent que la Ligue va bientôt avoir une réelle capacité à investir.

4 Extension du centre de Ligue

Après une photo des installations du centre de Ligue, Jean-Louis Brunie montre le mode de financement, en expliquant qu'en l'absence de subventions publiques, cette extension ne pourrait être réalisée. Il détaille ensuite le calendrier. La date du 11 juillet 2014 est importante : c'est la date où le permis de construire est accordé, et on a alors 2 ans, soit jusqu'au 10 juillet 2016, pour commencer les travaux. Ceux-ci débiteront en avril 2016 donc largement dans le délai imparti, et doivent être terminés fin octobre 2016. Après avoir démontré que le financement des travaux n'impactera pas le budget 2016, le TG fait voter l'approbation. Le prévisionnel 2016 est adopté à l'unanimité.

Le discours du président

Mesdames et messieurs,
chers amis.

A côté des terribles attentats perpétrés à Paris en début et en fin d'année dernière qui resteront à jamais gravés dans nos mémoires, les incongruités tennistiques de 2015 que je vais évoquer, paraissent peu de chose. Mais elles montrent bien que le tennis, comme le sport en général, n'échappe plus à la mondialisation et aux maux de notre société.

"Souvenons-nous d'abord, du coup de tonnerre lors du renouvellement du Board (l'instance de gouvernance) de la Fédération internationale de tennis (ITF), à Santiago du Chili en septembre 2015 où pour la 1ère fois un président de Fédération de Grand Chelem (Le président australien) n'a pas été élu, signe d'une rupture avec la tradition et prémices de changements inévitables. Certains le considèrent comme irrévérencieux, d'autres comme un appel à se tourner vers la modernité. L'avenir nous le dira.

"Ensuite comment ne pas se remémorer ce chemin de croix qui nous est imposé par les opposants à la modernisation du stade mythique de Roland Garros, créé, faut-il le rappeler, en 1928. Depuis 5 ans, ils ont multiplié les recours et mené diverses offensives jusqu'au plus haut niveau de l'état. Ils ont failli empêcher cet été la délivrance des permis de construire et bloquent aujourd'hui les travaux dans le périmètre des serres d'Auteuil. Si le Centre National d'Entraînement est aujourd'hui opérationnel Porte d'Auteuil et si à quelques encablures du CNE, les grands travaux ont



Alain Fischer, président de la Ligue de Provence de Tennis.

enfin commencé dans le triangle historique, l'imbroglio des serres d'Auteuil apparaît aujourd'hui comme un nœud Gordien que seul un Alexandre des temps modernes pourra trancher.

"Et puis comment ne pas évoquer la crise qui a secoué l'équipe de France de Coupe Davis et sa pathétique gestion qui a cristallisé les rancœurs, entraîné le changement de capitaine et délié les langues dans une symphonie cacophonique dont les médias se sont fait l'écho avec délectation avec en point d'orgue cette phrase terrible d'un joueur disant en écho à l'affaire de Knysna : "Nous, on est descendus du bus, mais on a laissé les raquettes à l'intérieur".

"Et pour finir l'incroyable menace du nouveau Président de la Région Guadeloupe de ne plus accueillir le premier tour de Coupe Davis France/Canada du 4 au 6 mars 2016 accepté pourtant par son prédécesseur, transformant en risée médiatique mondiale, une décision historique de la FFT, par ailleurs pas facile à prendre,

qui est de permettre à une épreuve sportive mondiale de se dérouler dans un de nos territoires ultramarins, ce qu'aucune autre fédération française n'a fait à ce jour.

Certes ces incongruités tennistiques que je viens d'évoquer sont moins graves que les scandales qui éclaboussent certaines disciplines sportives. Mais il n'en reste pas moins que c'est la réalité à laquelle nous ne pouvons plus échapper depuis que le sport et notre sport sont devenus parties intégrantes de notre société avec tous les aléas politiques, économiques, sociaux et faits divers qui vont de pair.

On découvre au plus haut niveau ce que vous, dirigeants bénévoles, constatez tous les jours, à savoir que le sport et le tennis ne vivent plus en dehors du monde réel, protégés par je ne sais quel rempart composé de valeurs olympiques, sportives ou associatives.

Mais à défaut d'être un rempart, ces valeurs doivent rester

notre guide dans ce monde qui n'en n'a plus. Plus que jamais nous devons garder en mémoire notre slogan éthique :

"Un filet nous sépare, des valeurs nous unissent".

Le Respect / L'Honnêteté / La Solidarité / La Maîtrise de soi / La Convivialité

Ce sont ces valeurs qui ont permis en 2015 à la Ligue de Provence de s'imposer pour la 3ème année consécutive comme la terre d'excellence de la compétition grâce à une complémentarité et une cohabitation de toutes les bonnes volontés et organisations diverses qui ont concouru aux résultats exceptionnels que nous connaissons.

C'est notre force. Sachons la préserver.

Certes il est des domaines où cette potion magique ne suffit pas toujours. Je pense bien sûr à cette nouvelle baisse de licences qui rajoutée aux précédentes porte la perte des effectifs provençaux depuis 2010 à plus de 6200 licenciés, soit - 11,35% en 5 ans.

Rendez-vous compte, en 5 ans, nous avons perdu la moitié, je dis bien la moitié du labeur de 11 années de travail passées ensemble à redresser la courbe des licences tombée au plus bas en 1999 !!

Je sais que notre environnement est difficile, mais regardons autour de nous et sachons nous servir de l'exemple de ceux qui sont en réussite, ces présidents, ces clubs qui saisissent les opportunités évoquées tout au long de cette AG et progressent malgré l'adversité démontrant qu'il ne faut jamais céder à la fatalité.

Vous savez, la vie est souvent un éternel recommencement,

et les difficultés qu'on croyait surmontées reviennent parfois. Et ce n'est pas parce que le tennis est le 2ème sport derrière le football, tous sports confondus, et le 1er sport individuel, avec plus d'un million de licenciés, qu'il va être épargné par les problématiques quotidiennes ou les vitupérations habituelles comme "le tennis sport riche" facile en ces temps économiques difficiles, ou le sempiternel "déclin du tennis" que l'on entend depuis des décennies et que le padel viendrait aujourd'hui sauver miraculeusement.

Le tennis est à la fois respecté et jaloué. C'est ainsi.

A nous de démontrer dans chacune de nos actions qu'il est un sport d'avenir capable d'évoluer avec son temps sans rien renier de son histoire et de ses valeurs.

Vous l'avez vu au cours de cette AG, votre ligue s'y emploie démontrant qu'il n'y a jamais rien d'impossible et surtout qu'il n'y a pas de domaines inaccessibles :

- Nous sommes partie prenante dans la formation DEJEPS du CREPS PACA pour créer un lien fort entre les futurs enseignants et notre ETL, mais aussi consolider un partenariat durable avec cette institution qu'est le CREPS PACA, mi étatique, mi régionale.

- Nous avons contracté un accord avec ESP Consulting, conçu et dirigé par un enseignant tennis par ailleurs chercheur et titulaire d'une thèse en physiologie, qui possède à Aix en Provence un centre de recherche scientifique dédié à l'entraînement des athlètes de haut niveau disposant de tous les équipements de pointe, comme le Huber motion lab,

pour offrir le meilleur suivi physique à notre élite et leur permettre d'être au top lors des grands rendez-vous. C'est notre CNE Aixois et nous sommes fiers d'être partenaires.

- Nous sommes aussi impliqués dans le Sport Santé Bien Être grâce à notre coopération avec l'Association nationale de patients France Colon. Une première en France. Et en 2016, nous innoverons avec la mise en place de séances Cardio tennis au bénéfice du tennis féminin adulte.

- Nous travaillons main dans la main avec l'Education Nationale grâce à une convention Ligue de Provence/Rectorat / Unions sportives signée et renouvelée 2 fois, et qui permet au tennis d'être présent dans le primaire et le secondaire grâce à des professeurs des écoles ou EPS formés par la ligue, et grâce à la mise à disposition de nombreux kits matériels. Depuis 2 ans les licenciés UNSS tennis sont en forte augmentation et 2016 nous verra accueillir plus de 500 candidats à l'option "Tennis au BAC", oui vous avez bien entendu : plus de 500 candidats !

- Nous entretenons avec la DR-JSCS, le Conseil Régional et le CROS PA d'excellentes relations auxquels nous apportons notre collaboration chaque fois qu'on nous sollicite.

- Je n'oublie pas les 2 partenariats anciens, mais cruciaux pour le développement du tennis, le partenariat avec le quotidien La Provence symbolisé par le circuit dont les remises de prix ont lieu à la fin de cette AG, et bien sûr le partenariat, qui est bien plus que du partenariat, avec Jean-François Caujolle et son équipe qui nous permet de mettre à l'honneur tous les dirigeants et enseignants lors de l'Open 13 Provence.

- Il y a aussi les liens tissés depuis longtemps avec tous les organisateurs de tournois nationaux et internationaux que nous soutenons et accompagnons.

- Nous lançons, 15 ans après la réalisation du Centre de ligue, une extension avec la construction de 2 courts couverts supplémentaires et des espaces de vie pour nous permettre de mener à bien toutes nos missions d'entraînement et d'organisation de compétitions et répondre aux besoins des clubs.

- Et bien sûr nous travaillons à la fusion des 2 ligues Provence et Côte d'Azur pour répondre à la commande du Ministère dans le cadre de la réforme territoriale et créer la future ligue PACA qui devra être opérationnelle début 2018.

- Enfin il y a ce 1er tour de Fed Cup France/Italie que nous avons souhaité accueillir à Marseille pour mettre en valeur le tennis féminin dont la vitrine provençale permanente est le TCM et son tournoi international féminin. J'espère que vous serez très nombreux les 6 et 7 février prochains pour assister à cette superbe rencontre et surtout soutenir l'équipe de France féminine emmenée par son emblématique capitaine Amélie Mauresmo.

Tout cela peut sembler beaucoup. En vérité ça l'est.

Mais si nous voulons développer durablement le tennis, nous devons à tous les niveaux, club, Comité ou ligue, nous ouvrir et travailler avec toutes les structures sportives et toutes les entités privées ou publiques qui forment ou peuvent aider l'écosystème "Sport".

Vos clubs doivent s'ouvrir sur la vie communale ou intercom-

munale et nous, entités fédérales, devons avoir une stratégie volontaire qui vise à fédérer toutes les forces vives et à mutualiser les ressources et les compétences pour défendre le sport.

Et le tennis, en tant que sport majeur, doit montrer l'exemple et faire entendre sa voix.

Comme je l'ai dit lors de mes vœux dans le dernier PTI, il n'y a pas d'avancées sans audace et pas de progrès sans risque. C'est un adage qui nous va bien, que nous revendiquons et que nous mettons en pratique à chaque fois que nous le pouvons, vous comme nous.

Pour terminer je voudrais rendre hommage à tous les dirigeants de clubs, enseignants, officiels de l'arbitrage, et organisateurs de grands événements qui s'investissent sans compter au quotidien pour que les amoureux de la petite balle jaune, joueurs et spectateurs, puissent vivre pleinement leur passion.

Je voudrais remercier tous nos partenaires institutionnels et privés qui nous aident au quotidien.

Et je voudrais aussi féliciter toute l'équipe de bénévoles et de salariés qui m'entoure au quotidien à la ligue et dans les Comités départementaux, à qui je demande beaucoup, mais sans lesquels rien ne serait possible.

Nous pouvons tous être fiers du travail accompli et de l'image du tennis que nous donnons en Provence. Plus que jamais, le tennis est un sport réservé à tous.

Que 2016 voie tous nos projets se réaliser.

Compte-rendu de l'Assemblée Générale ordinaire de la Ligue de Provence de Tennis réunie de façon extraordinaire le 21 février 2016 à la SCO Ste Marguerite Marseille

L'assemblée générale ordinaire de la Ligue de Provence de Tennis réunie de façon extraordinaire s'est tenue le 21 février 2016 à la SCO Ste Marguerite de 11h30 à 12h.

Le Président de la Ligue explique l'objet de cette Assemblée Générale.

L'extension du Centre de Ligue avance. Le dossier de prêt avec la BNP Paribas est finalisé.

La tenue de cette Assemblée Générale a pour but de demander l'accord de l'Assemblée Générale pour le plan de financement et pour donner pouvoir au Président de la Ligue pour signer l'acte de Prêt et hypothéquer les biens donnés en garantie.

Le quorum étant atteint 635 voix pour un quorum de 456, le Président de la Ligue Alain Fischer a déclaré ouverte l'Assemblée Générale.

Comme cela avait déjà été fait lors de l'assemblée générale ordinaire de la Ligue de Provence de Tennis qui s'est tenue le 16 janvier 2016 au Pasino d'Aix en Provence, le Trésorier Général a rappelé que le projet d'extension du centre de ligue, a été voté lors de l'Assemblée Générale de la Ligue 2013 qui s'est tenue le 18 janvier 2014 au Pasino d'Aix en Provence.

Ce projet comprend la création de 2 courts couverts et d'espace de vie sur un terrain de 2 hectares mis à la disposition de la Ligue de Provence de Tennis par la Municipalité d'Aix en Provence par bail emphytéotique de 40 ans signé en août 2011.

Le permis de construire déposé en février 2014 a été accordé en juillet 2014, et le recours des tiers épuisé en novembre 2014.

PLAN DE FINANCEMENT	Subventions
Subventions Publiques :	
- Conseil départemental 13 : 150 000 €	250 000 €
- Conseil régional PACA : 100 000 €	
FFT	615 000 €
Total subventions d'investissement	865 000 €
Fonds propres Ligue	535 000 €
Emprunt BNP PARIBAS	700 000 €
Montant total	2 100 000 €

Plan de financement

Le Trésorier Général présente le plan de financement finalisé (notre photo ci-dessus).

Le Président de la Ligue détaille le montant de la subvention fédérale qui s'élève à 615 000 €.

- 300 000 € qui nous ont été accordés dans le cadre de l'ADT, subvention destinée à aider les ligues pour la création de courts.
- concernant les 315 000 € supplémentaires, Alain Fischer explique que notre Ligue avait déposé une demande de subvention dans le cadre du CNDS Equipement.

La FFT avait déposé en même temps une demande de subvention pour la création du CNE. La subvention accordée à la FFT pour la création du CNE a fait que les 3 ligues qui avaient déposé une demande de subvention CNDS Equipement ont vu leur dossier rejeté.

Afin que ces ligues ne soient pas lésées dans leur projet d'investissement, la FFT a décidé d'accorder une subvention exceptionnelle compensatrice du CNDS.

La subvention attribuée à notre ligue s'élève à 315 000 €.

Le Président de la Ligue remer-

cie la FFT pour l'attribution de cette subvention compensatrice.

Emprunt auprès de la BNP Paribas

Le Trésorier Général Jean-Louis Brunie explique que la Ligue de Provence va emprunter 700 000 euros auprès de la BNP PARIBAS

Il communique à l'assemblée les caractéristiques de l'emprunt :

- Taux fixe : 2,35 %
- Durée : 15 ans
- Echéances mensuelles constantes

- La Garantie : 2 possibilités sont offertes :

- Soit l'Hypothèque : Garantie prise sur nos biens immobiliers.

Le coût est de 11 000 €

- Soit passer par l'intermédiaire de la SOGAMA qui est un organisme de garantie de prêt associatif au bénéfice de la banque. Le coût est de 39 000 €.

Le choix du Comité Directeur de la Ligue s'est porté sur l'hypothèque.

Vote du plan de financement

Il est demandé à l'Assemblée Générale de se prononcer sur le plan de financement.

L'Assemblée Générale vote à l'unanimité le plan de financement présenté par le Trésorier Général pour le projet d'extension du Centre de Ligue d'un montant de 2 100 000 € :

- Fonds Propres : 535 000 €
- Emprunt BNP PARIBAS sur 15 ans : 700 000 €
- Subventions d'investissement: 865 000 €

Vote de la garantie de l'emprunt

Le Trésorier Général demande l'accord de l'Assemblée Générale pour la constitution d'une hypothèque sur les biens de la Ligue de Provence de Tennis pour garantir l'emprunt de l'extension du Centre de Ligue.

L'Assemblée Générale donne son accord à l'unanimité.

Signature de l'acte de prêt

L'Assemblée Générale donne pouvoir à l'unanimité au Président de la Ligue Alain Fischer pour signer l'acte de prêt et hypothéquer les biens donnés en garantie.

Le Président de la Ligue conclut l'Assemblée Générale en précisant que le lancement des travaux est prévu au printemps 2016 pour une réception fin octobre - début novembre 2016. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h.

Alain Fischer, Président
Michel Féroul,
Secrétaire Général
Jean Louis Brunie,
Trésorier Général